

Annexe IB – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP -
partie histoire-géographie et enseignement moral et civique

Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP
Partie histoire-géographie et enseignement moral et civique - Evaluation ponctuelle orale

Session : Académie : Nom et prénom du candidat :	HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE Modalités de l'épreuve (BOEN n° 35 du 26-9-2019)	Spécialité : Établissement de formation :
--	--	--

Date de passation :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Discipline retenue : **Histoire / Géographie / EMC**

Thème du programme		
Référence du document		
Compétences attendues pour l'évaluation	Critères d'évaluation (surligner si validation)	Évaluation globale
<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) - s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) - construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC) 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat mobilise des connaissances, période/localise convenablement et replace le document, les événements, les acteurs dans leur contexte ; - le candidat donne le sens global du document ; - le candidat fait preuve d'esprit critique face au document ; - le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique ; - le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel ; - le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française ; - le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité). 	<p>Appréciation de l'évaluateur :</p> <p>Note : /20</p> <p><u>Signature de l'évaluateur</u></p>